



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 034

Objet : Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Par délibération du 26 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué au Maire les attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Aux termes de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22. C'est dans ces conditions qu'il est rendu compte ci-après des décisions intervenues depuis le 29 septembre 2025.

DATE DE SIGNATURE	TIERS	DESIGNATION	MONTANT (TTC) en € Observations
04/12/2025	ACTUM-NEXO	Frais de télécommunications	1 457,57 €
04/12/2025	LEDUC Marie-Line	Frais de déplacement BRAINS/CHOLET le 08-10-2025	7,02 €
04/12/2025	CINEMA LE MONTAGNARD	40 Tickets pour les lundis de cinéma N°9046 à 8085	200,00 €
04/12/2025	LA POULE A FACETTES	Stage 3 jours du 28 au 30-10-2025 MAO et Graffiti 12 ans et plus MJB	180,00 €
04/12/2025	A TOI DE JOUER	Animation jeux le 28-11-2025	207,16 €
04/12/2025	ASM CONSULTANT	Formation SST DEFruit Adeline le 16-10-2025	74,40 €
04/12/2025	BPM PRO ETOILE 44	Diagnostic et changement du commutateur de boîte de vitesse	331,04 €
04/12/2025	BARRE RICHARD	Mise à disposition d'une benne les 3 et 18-11-2025 pour enlèvement	753,24 €
04/12/2025	ESPACE EMERAUDE DUPONT	Fournitures pour déco de noël-Ecrou oreilles pour festivités et	561,38 €
04/12/2025	SODISUD (HYPER U)	8 Boîtes à mouchoirs Mairie et 4 rouleaux nappe en tissu diverses manifestations	127,91 €
04/12/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation, produits d'entretien et torchons restaurant scolaire	35,90 €
04/12/2025	ARMONYS RESTAURATION	Prestation Gestion repas adultes/enfants et Goûters et Petit déjeuners Octobre 2025	9 181,86 €
04/12/2025	ARMONYS RESTAURATION	Prestation gestion Repas et Pique nique ALSH d'octobre 2025	2 095,16 €
02/12/2025	ICI MEME SCOP	30 % Elaboration d'un plan guide AMI Coeur de Bourg/Coeur de Ville	3 582,00 €
02/12/2025	EDUMOOV	Edulivret 1 an G.S.Jules Verne	105,00 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	15 Plateaux manifestations	24,98 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	1 Souris Secrétariat général	14,99 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	1 boîte de 50 attaches géantes Stock	2,20 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	2 Organisateurs bureau GRH et Accueil	17,99 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	Sctoch pour stock Mairie	19,74 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	Bosch accessoires sac aspirateur CTM	29,41 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	1 bureau électrique grh	179,99 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	Bois et guirlandes dorées pour diverses manifestations	52,54 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	1 Boîte de premier secours CTM	39,90 €
02/12/2025	AMAZON BUSINESS	Etoiles confettis paillettes noires et 200 feuilles d'émerveillement artificielles Manifestations	15,40 €
02/12/2025	OCI OUEST (ILIANE)	2 Ordinateurs portable Hp Probook 4 G11 U5 16-(1 pour le secrétariat/1 Conseil Municipal)	3 305,21 €
02/12/2025	REG AV SERVICE ADMINISTRATIF BRA	50 Tasses à café en polycarbonate 250 ml Restaurant Scolaire	287,96 €
19/11/2025	ANCV	Frais suite règlement chèques vacances MJB	4,00 €
14/11/2025	CRCESU	Remise N°22149145 du 13-10-2025	12,83 €
14/11/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz SALLE MUNICIPALE du 18-08-2025 au 17-09-2025	55,41 €
14/11/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Commerce-Annexe Mairie du 20-08-2025 AU 19-09-2025	59,15 €
14/11/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz G.S.Jules Verne du 18-08-2025 au 17-09-2025	509,97 €
14/11/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Vestiaires Stade du 20-08-2025 au 19-09-2025	213,77 €
14/11/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Bibliothèque du 18-08-2025 au 17-09-2025	55,81 €

14/11/2025	ENGIE VIRTS DGC REGION IDF (ELECTRICITE)	Electricité divers Bâtiments du 20-08-2025 au 22-09-2025	2 039,65 €
14/11/2025	REG AV SERVICE ADMINISTRATIF BRA	Abonnement CANVA Communication	109,99 €
13/11/2025	BOUAYE	Participation relais petite enfance 2025	4 985,69 €
13/11/2025	ACTUM-NEXO	Rajout internet portable urbanisme à compter du 15-10-2025	1 457,57 €
13/11/2025	LOCAPOSTE	Frais d'affranchissement Machine à affranchir au 31-10-2025	164,72 €
13/11/2025	A MARANTHE	1 Gerbe avec rubin tricolore + coussin pour la cérémonie du 11-11-2025	80,00 €
13/11/2025	PARC D'ATTRACtIONS DES NAUDIERES	17 Entrées le 28-08-2025 MJB	221,00 €
13/11/2025	OCl OUEST (ILIANE)	Renouvellement maintenance service IMAC	916,20 €
13/11/2025	YANEO	Réparation horloge chaufferie Jules Verne	108,25 €
13/11/2025	DEFIBRIL MATECIR	Changement piles pour les défibrillateurs stade et la salle polyvalente	182,40 €
13/11/2025	SODIRETZ	Livres Jules Verne	61,68 €
13/11/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	29,26 €
13/11/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	27,29 €
13/11/2025	CALL UP SOLLUTIONS	2 Cartouches pour machine à affranchir Mairie	303,36 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	Trombones Stocks	11,36 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Protège document amovible à anneaux avec 40 pochettes GRH	24,65 €
13/11/2025	CENTRAKOR STORES	Diverses fournitures Espace enfance	196,57 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	8 Bols blancs diverses manifestations	24,74 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Rodthenberger industrial 070941E coupe tube cuivre CTM	22,60 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Makita makblade lame 260 x 30 mm CTM	34,50 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Ponçuse Makita à bande 100mm CTM	244,90 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Protège écran et une coque pour la tablette Espace enfance	24,68 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	Cartouches 4 couleurs Imprimante état civil	12,34 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Lame de scie circulaire DEWALT CTM	32,47 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	Sac à poussière pour ponçuse à bande MAKITA CTM	16,27 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	2 Green Haven coussin de genoux CTM	33,72 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	Powerblock jaune avec 4 prises à clapet CTM	23,29 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	3 Cartouches d'encre couleurs imprimante état civil	24,44 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Bosch professionnal butée parallèle pour scies plongeantes CTM	59,99 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Riveteuse manuelle et pistolet à écrou professionnel pince à insert CTM	49,99 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	100 Serviettes en papier doré et 2 Chemins de table décoratif pour Manifestations	29,65 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	1 Guirlande de perles de Noël Dorée de 20 m pour diverses Manifestations	15,79 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	Rose blanche et rouge pour décoration diverses manifestations	29,28 €
13/11/2025	AMAZON BUSINESS	100 Pétales de rose tissu, or diverses manifestations	6,00 €
13/11/2025	REGIE REC RESTAURANT SCOALIRE	1 Repas suite Formation SST du travail pour Laurent CHAUVELON	6,55 €
06/11/2025	COMAT ET VALCO	3 Tables de pique nique canada pour parcs au niveau Jules verne	1 955,42 €
06/11/2025	LA MONTAGNE	Participation charge de fonct.2024-2025-STURTZER	1 246,00 €
06/11/2025	VOYAGE NOMBALAI5	Transport BRAINS vers LEGENDIA PARC FROSSAY le 30-10-2025	388,00 €
06/11/2025	SODEXFRANC (SUPER U BOUAYE)	Huile pour friture BRAINS EN ROSE du 11-10-2025	18,81 €
06/11/2025	CHATEAU DE LORIERE	20 Boîtes de 6 bts de pétillant Repas du personnel et élus le 5-12-2025	775,20 €
06/11/2025	CHATEAU DE LORIERE	Vins Brains en rose	212,00 €
06/11/2025	PRISON ISLAND	Activité le 20-08-2025 vacances été MJB	168,04 €
06/11/2025	LEGENDIA PARC	50 Entrées enfants le 30-10-2025 ALSH	495,00 €
06/11/2025	BIO AIR'ADIK	Intervention nid de frelons rue des Pâquerettes	324,00 €
06/11/2025	OCl OUEST (ILIANE)	Maintenance Régie 4 1/2 journée octobre 2025	1 416,00 €

06/11/2025	ART CAMP	Révision annuelle et graissage de l'horloge de l'Eglise	289,92 €
06/11/2025	SODIRETZ	Livres G.S.Jules Verne	53,49 €
06/11/2025	SADEL SAVOIRS PLUS	Autres Fournitures scolaires G.S.Jules Verne	135,96 €
06/11/2025	SGM (SOCIETE GARAGE MECANIQUE)	Diverses fournitures pour TTondeuse GRILLO CTM	421,75 €
06/11/2025	SASU ACCU TRUCK	Piles pour batteries et autre CTM	196,08 €
06/11/2025	O'BRICO (BRCO PRO)	Tiges filtrées, mèches, brosse métallique CTM et Jules Verne	143,91 €
06/11/2025	LERROY MERLIN	Peinture anglaise CTM	38,85 €
06/11/2025	FOUSSIER	Clés Winkhauss (clés divers bâtiments) CTM	560,09 €
06/11/2025	FOUSSIER	Fournitures de petit équipement CTM	179,88 €
06/11/2025	ESPACE EMERAUDE DUPONT	Fournitures de petit équipement CTM	468,53 €
06/11/2025	DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE (CEDEO)	2 Robinets poussoir pour le foot et le restaurant scolaire	49,15 €
06/11/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation vacances du 20-10-2025 ALSH	103,42 €
06/11/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation vacances du 20-10-2025 ALSH	32,76 €
05/11/2025	SIP REZE	Taxe Foncière 2025	2 707,00 €
05/11/2025	CRCESU	FRAIS CESU ENVOI DU 25/09/2025	13,97 €
05/11/2025	CRCESU	FRAIS CESU ENVOI DU 04/09/2025	17,38 €
05/11/2025	ENGIE VIRTS DGC REGION IDF (ELECTRICITE)	Electricité Divers Bâtiments du 21-07-2025 au 23-08-2025	1 610,71 €
05/11/2025	CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VEN	Emp. 11CA échéance du 15/10/2025 (11CA-TERRAIN DE FOOT)	6 980,77 €
05/11/2025	DRFIP	FPIC (Fonds de péréquation intercommunale et communale	8 014,00 €
31/10/2025	AFB FRANCE	2 Ecrans Ordinateurs (Dell Attitude 5500) et 2 Unités centrale Jules Verne	1 061,00 €
29/10/2025	MABILEAU TP	Création d'un accès PMR au stade	83 854,26 €
29/10/2025	VOYAGE NOMBALAI	Transport BRAINS vers LA BOISSIERE DU DORE le 22-10-2025	441,00 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Minibus du 18 au 29-08-2025 Vacances été MJB	959,00 €
29/10/2025	TEESHIRTMANIA	750 Teeshirts BRAINS en Rose le 11-10-2025	3 843,00 €
29/10/2025	REA'LISE ET VOUS (DELBOS LISE)	1 Séance de soin individuelle le 20-10-2025 semaine bleue	200,00 €
29/10/2025	ASM CONSULTANT	Formation SST le 7-10-2025 CHAUVELON Laurent	74,40 €
29/10/2025	OCI OUEST (ILIANE)	Maintenance des mises à jour mineures et majeurs des logiciels	1 138,80 €
29/10/2025	CHUBB FRANCE	Vérification extincteur portable Maternelle Jules Verne	100,26 €
29/10/2025	CHUBB FRANCE	Vérification éclairage de sécurité G.S.Jules Verne	380,48 €
29/10/2025	CHUBB FRANCE	Vérification éclairage de sécurité Maternelle Primaire Jules Verne	327,43 €
29/10/2025	CHUBB FRANCE	Vérification extincteur portable G.S.Jules Verne	519,83 €
29/10/2025	SAPRENA	Taille arbuste "La Guerche"	7 245,72 €
29/10/2025	PROFIL SPORTS OCEAN MANCEAU	Tracés terrain de hand et de basket	2 256,00 €
29/10/2025	PROFIL SPORTS OCEAN MANCEAU	Pare-ballons dans la cour Espace partagé	3 900,00 €
29/10/2025	ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS THOUZEAU	Mise en place de buses en face du stade rue du bois joli	1 408,90 €
29/10/2025	BORDET/HERAULT ELAGAGE	Débit des troncs mise en têtard petit frêne rue des arcs	1 920,00 €
29/10/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	121,23 €
29/10/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	60,58 €
29/10/2025	LIBRAIRIE COIFFARD	Livres Bibliothéque	1 472,43 €
29/10/2025	SEDI EQUIPEMENT	1 Boîte de 500 enveloppes pour les cartes électorales	94,80 €
29/10/2025	SEDI EQUIPEMENT	10 Livrets de famille Etat civil	170,40 €
29/10/2025	ACTUEL VET	Vêtements de travail CTM	22,01 €
29/10/2025	ACTUEL VET	Chaussure de sécurité CTM	62,80 €
29/10/2025	ACTUEL VET	Vêtements de travail CTM	336,17 €
29/10/2025	ACTUEL VET	Vêtements de travail CTM	284,72 €
29/10/2025	PROLIANS VAMA DOCKS	Absorbant CTM	43,30 €
29/10/2025	PROLIANS VAMA DOCKS	Diverses Fournitures divers Bâtiments	151,73 €
29/10/2025	PROFIL SPORTS OCEAN MANCEAU	2 Buts de basket extérieur	3 096,00 €

29/10/2025	GAMA29	1 Aspirateur poussière V-CAN	170,66 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Courses APS le 22-09-2025	150,83 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation MJB 21-10-2025 Vacances Automne	125,82 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	1 Cafetiére SENSEO Mairie et gâteaux pour diverses	141,29 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Café, thé Mairie et couteaux, fourchettes et cuillères	35,79 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Mairie	
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Café CTM et calgon Rest.Scol.	83,52 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Carburants du 25-09-2025 CTM	100,01 €
29/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Carburants du 11-03-2025 CTM	52,29 €
28/10/2025	AS CANAL DE BUZAY AS CANAL DE BUZAY	Participation canal de buzay 2025	69,33 €
28/10/2025	FARAGO LE CARRE	Dératisation Restaurant scolaire 4 passages	444,38 €
28/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation pour le forum du bien Ótre du 26-10-2025	109,60 €
28/10/2025	SODEXFRANC (SUPER U BOUAYE)	Baguettes froment Brains en rose du 11-10-2025	135,70 €
28/10/2025	SODEXFRANC (SUPER U BOUAYE)	Alimentation Brains en rose du 11-10-2025	1 177,11 €
28/10/2025	MAISON BONNIN	Brioches Brains en Rose	29,00 €
28/10/2025	ZOO DE LA BOISSIERE DU DORE	Entrées le 22-10-2025 ALSH	298,00 €
28/10/2025	LASER GAME	2 Parties de 20 minutes le 01-07-2025 MJB	154,00 €
28/10/2025	JET N GLISS	Activité Bouée tractée 7 entrées MJB Août 2025	154,00 €
28/10/2025	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	Unité de temps du 18-10-2025 au 17-01-2026	157,50 €
28/10/2025	UNIVERSAL PEN	200 Sacs pour cadeau personnel fin d'année	423,60 €
28/10/2025	MON ECOLE	Abonnement numérique pour 50 élèves G.S.Jules Verne	38,50 €
28/10/2025	LACOSTE	Fournitures scolaires Jules Verne	33,44 €
28/10/2025	AMAZON BUSINESS	8 Chemises de couleur Exa comptia stock	33,85 €
28/10/2025	AMAZON BUSINESS	10 Pins Conseil Municipal des Enfants	37,09 €
28/10/2025	AMAZON BUSINESS	3 Boîte de trombone de couleur stock Mairie	8,61 €
28/10/2025	AMAZON BUSINESS	1 Veilleuse ALSH et 10 Pins CME (Conseil Municipal des Enfants)	53,89 €
28/10/2025	10 DOIGTS	Diverses fournitures ALSH/APS	278,65 €
20/10/2025	SGM (SOCIETE GARAGE MECANIQUE)	1 Tronçonneuse thermique CTM	519,00 €
20/10/2025	SGM (SOCIETE GARAGE MECANIQUE)	1 Débroussaillouse HVA TH 525 RJX CTM	539,00 €
20/10/2025	FOUSSIER	1 Scie à ruban CTM	1 978,80 €
20/10/2025	SONOVENTE	Sono pour diverses Manifestations	1 456,00 €
20/10/2025	BOULANGER	1 Tablette Samsung Galaxy A11 Wifi 64go ALSH pour le pointage	179,99 €
20/10/2025	MANUTAN COLLECTIVITES	1 Câble de 10 mètre Jules Verne	61,49 €
20/10/2025	ADRE RESEAUX	travaux de géolocalisation dans le cadre travaux ADAP foot	1 734,00 €
15/10/2025	BESLIER Sébastien	Remboursement des frais de bus suite à la visite du sénat le 02-07-2025 avec le conseil municipal des enfants	44,00 €
15/10/2025	CDVIA	Prestation Etude Elaboration d'un plan guide opérationnel "Coeur de Bourg et Cœur de Ville	2 730,00 €
15/10/2025	C2J	Etudes 74-24 Elaboration d'un plan guide opérationnel "coeur de Bourg/coeur de Ville	195,00 €
15/10/2025	BPM PRO ETOILE 44	Réparation Mercedes CTM	1 395,62 €
15/10/2025	ROY PEINTURE	Revêtement de sol bibliothéque partie coin lecture	2 064,00 €
15/10/2025	PLAIN EMMANUEL et ASSOCIES	Déplacement avec un engin télescopique la mise en place de de gravats à la Z.A. Les Houssais le 30-09-2025	150,00 €
15/10/2025	BARRE RICHARD	Evacuation 1 tonne d'amiante "Chemin en face de la rue des Terres Quartières" le 12-09-2025	1 500,00 €
15/10/2025	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	Solution 02377738 copieurs Service enfance et Forfait	627,58 €
15/10/2025	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	Solution 02377737 -Forfait technique impression copieurs	565,80 €
15/10/2025	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	Solution copieur Mairie Bas du 22-09-2025	285,04 €

15/10/2025	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	Solution 02377737 copieurs Jules Verne/Mairie Annexe/Maire Haut	911,96 €
15/10/2025	CERTEUROPE (OMNIKLES)	Télétransmission budget CCAS	194,33 €
15/10/2025	LDE LIBRAIRIE	Autres fournitures scolaires G.S.Jules Verne	97,99 €
15/10/2025	LACOSTE	Fournitures scolaires Jules Verne	324,00 €
15/10/2025	FRIMAUDEAU	Autres Fournitures scolaires Jules Verne	13,40 €
15/10/2025	FRIMAUDEAU	Autres Fournitures scolaires Jules Verne	17,94 €
15/10/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	24,89 €
15/10/2025	FRIMAUDEAU	Fournitures scolaires Jules Verne	6,78 €
15/10/2025	O'BRICO (BRICO PRO)	Diverses fournitures CTM	759,87 €
15/10/2025	C ET C AUDITION (phoneme)	Bouchons d'oreilles VOISINE Hervé CTM	130,00 €
15/10/2025	ARMONYS RESTAURATION	Prestation gestion Repas ALSH et Goûter de septembre 2025	439,14 €
15/10/2025	ARMONYS RESTAURATION	Prestation gestion repas enfants et Petits déjeuners et goûters APS de Septembre	16 505,15 €
08/10/2025	BOUAYE	Frais charges de fonct.2024-2025-BAPTE en CM1-1	178,00 €
08/10/2025	FOYER DENIS	Honoraires du 22-09-2025 JUHEL Corinne	252,00 €
08/10/2025	URSSAF LIMOUSIN	Cotisations sociales 3ème Trim.2025 BRAINS Mag'37	12,00 €
08/10/2025	ACTUM-NEXO	Téléphone hébergés et 10 licences portables de septembre 2025	1 335,24 €
08/10/2025	LOCAPOSTE	Frais d'affranchissement Machine à affranchir au 30-09-2025	132,05 €
08/10/2025	STE D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L	30 Ticket 1 h Individuel MJB	54,00 €
08/10/2025	VERTOU	17 Entrées piscine le 10-07-2025 MJB	28,90 €
08/10/2025	BUREAU VALLEE	Diverses fournitures administratives divers Bâtiments	65,68 €
08/10/2025	SGM (SOCIETE GARAGE MECANIQUE)	Huile de chaîne pour Tronçonneuse et débroussaillouse CTM	50,10 €
08/10/2025	PROFIL SPORTS OCEAN MANCEAU	filets de foot à 11 et but de hand cour partagée	306,00 €
08/10/2025	PAUL LAMBERT ETABLISSEMENTS	Clôture cour partagée au G.S.Jules Verne	1 002,38 €
08/10/2025	LA MONTAGNE CORDO	Réfection clés du 01 et 02-09-2025 CTM	64,08 €
08/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation 22/09/2025 APS	150,83 €
08/10/2025	CRCESU	FRAIS CESU ENVOI DU 29/07/2025	12,84 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Bibliothèque du 18-07-2025 au 17-08-2025	51,48 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Commerce-Annexe Mairie du 20-07-2025 au 19-08-2025	55,31 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz G.S.Jules Verne du 18-07-2025 au 17-08-2025	477,06 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Vestiaire Stade du 20-07-2025 au 19-08-2025	171,31 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Salle Municipale-MJB du 18-07-2025 au 17-08-2025	51,82 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Bibliothèque du 18-06-2025 au 17-07-2025	46,53 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Commerce-Annexe Mairie du 20-06-2025 au 19-07-2025	48,67 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz G.S.Jules Verne du 18-06-2025 au 17-07-2025	482,07 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Vestiaires Stade du 20-06-2025 au 19-07-2025	158,50 €
08/10/2025	GAZ DE BORDEAUX	Gaz Salle Municipale-MJB du 18-06-2025 au 17-07-2025	46,82 €
08/10/2025	ENGIE VIRTS DGC REGION IDF (ELECTRICITE)	Electricité Divers Bâtiments du 21-06-2025 au 28-07-2025	2 090,03 €
03/10/2025	LE GOUIC JEREMY	Conception BRAINS MAG'37 Automne 2025	1 100,00 €
03/10/2025	MARIE MUSSET	Animation nature les 17-07 et 05-08-2025 MJB	205,00 €
03/10/2025	SPORTCLEAN	Entretien annuel du terrain synthétique	2 148,00 €
03/10/2025	SAPRENA	Entretien ponctuel et broyage, débroussaillage sur tout le fond du bassin d'orage + le tour côté talus intérieur + intérieur fossés côté route autour des busés	2 078,40 €
03/10/2025	SAPRENA	Entretien ruisseau de Lorière depuis l'espace vert des primevères jusqu'au ruisseau de la grande douve après le chemin du petit pesle à la gautronnière jusqu'au petit bois	3 805,20 €
03/10/2025	SAPRENA	Taille haie rue du plessis (Prés du garage Jt Autos)	2 419,20 €
03/10/2025	SADEL SAVOIRS PLUS	Fournitures scolaires Jules Verne	37,36 €

03/10/2025	YESSS ELECTRIQUE	Fournitures électrique CTM	24,64 €
03/10/2025	SASU ACCU TRUCK	Diverses Batteries divers Bâtiments	476,66 €
03/10/2025	CD LELEC (CEDEO)	1 Panneau de douche pour salle polyvalente	161,92 €
01/10/2025	LA MONTAGNE	Frais de fonctionnement 2024-2025 3 x 356 €	1 246,00 €
01/10/2025	ACTUM-NEXO	Téléphones Hébergées et 10 licences téléphone portable	1 327,14 €
01/10/2025	Imprimerie ALLAIS S.A.S.U	Conception Brains Mag'37 Automne 2025	1 045,00 €
01/10/2025	GRAPHICOM	1300 Dépliants semaine bleue du 13 au 26-10-2025	133,20 €
01/10/2025	BIO AIR'ADIK	Traitemet nid de frelons à la barbotinière	324,00 €
01/10/2025	ASSOCIATION CARNABAL	Animation, sensibilisation TSHAKA à l'occasion du championnats du championnats du monde de Footbag le 5-08-2025 ALSH	85,00 €
01/10/2025	ASM CONSULTANT	Formation Cohésion d'Equipe /Management le 29-08-2025	1 044,00 €
01/10/2025	ICI MEME SCOP	Elaboration d'un plan guide opérationnel "Coeur de Bourg/Coeur de Ville	1 239,00 €
01/10/2025	DUBILLOT ENVIRONNEMENT	Pompage et nettoyage réseau Centre Tehnique Municipal	805,20 €
01/10/2025	VERT LOISIRS	Passage du broyeur à bras et à plat divers endroits (Bas du Petit Pesle,	4 450,80 €
01/10/2025	GRAPHICOM	500 ex.Papier entête Mairie	64,80 €
01/10/2025	BUREAU VALLEE	Diverses Fournitures administrative Divers Bâtiments	575,12 €
01/10/2025	SASU ACCU TRUCK	Piles divers Bâtiments	67,80 €
01/10/2025	BOULANGER	Sacs aspirateur MIELE CTM	89,96 €
01/10/2025	COMAT ET VALCO	Sacs poubelles (2500 ex)	249,60 €
01/10/2025	LE CITRON VERT	3 repas à emporter menu complet pour le jury de recrutement du 11-07-2025	43,50 €
01/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation MJB 18-08-2025	104,90 €
01/10/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation pour nuitée 20-08-2025 MJB	227,13 €
30/09/2025	LOCAPOSTE	Frais d'affranchissement Machine à affranchir au 31-08-2025	140,28 €
30/09/2025	CINEMA LE MONTAGNARD	20 Tickets de cinéma N°7826 à 7845 pour lundi cinéma	100,00 €
30/09/2025	PRESTA'NAT	Distribution Brains Mag Septembre 2025	500,00 €
30/09/2025	LGH44	Traitemet hyménoptères (GuOpes) G.S.Jules Verne	156,00 €
30/09/2025	CENTRE DE GESTION	Assurance statutaire frais de gestion IRCANTEC et CNRACL	1 386,78 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification par un technicien compétent des moyens de secours	103,61 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification moyens de secours, d'alarme et de protection contre	138,41 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification moyens de secours, d'alarme et de protection contre	81,42 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification moyens de secours, d'alarme et de protection contre	138,41 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification moyens de secours, d'alarme et de protection contre	103,51 €
30/09/2025	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	Vérification moyens de secours, d'alarme et de protection contre	113,98 €
30/09/2025	SAPRENA	Taille de haie Le Barré	588,00 €
30/09/2025	SAPRENA	Nettoyage du bosquet "Les Houssais"	6 216,00 €
30/09/2025	GAEC BEAUVIS	Mise en place des roches anti-passages le 31-08-2025 sur le parking près de la mairie	150,00 €
30/09/2025	GAEC HERET	Pêt d'une remorque et d'un tracteur pour la mise en place des roches anti-passage le 31-08-2025	150,00 €
30/09/2025	LACOSTE	Fournitures scolaires Jules Verne	92,96 €
30/09/2025	PROLIANS VAMA DOCKS	Peinture pour sol afin de faire marelle dans cour d'école Jules Verne	374,90 €
30/09/2025	PROLIANS VAMA DOCKS	Peinture pour sol afin de faire marelle dans la cour d'école Jules Verne	398,99 €
30/09/2025	OCI OUEST (ILIANE)	1 Casque Poly voyager Legend 50-M pour l'Etat civil	135,11 €
30/09/2025	KELIAS	Rateliers pour panneaux de chantiers et sacs vide pour lestage	473,76 €
30/09/2025	KELIAS	Panneaux de chantier diverses manifestations	1 479,00 €
30/09/2025	ESPACE EMERAUDE DUPONT	Planches et kit occultant pour grillage G.S.Jules Verne	318,48 €
30/09/2025	GAMA29	Divers produits d'entretien divers Bâtiments	985,20 €

30/09/2025	SODISUD (HYPER U)	Carburants 01et 07/08/2025 MJB et CTM	241,04 €
29/09/2025	OGEC ECOLE STE ANNE	Participation OGEC 3ème Trim.2025	10 923,27 €
29/09/2025	ZE LAVEUR DE VITRES	Frais de nettoyage des murs intérieurs de la salle de sport	888,00 €
29/09/2025	ZE LAVEUR DE VITRES	Nettoyage des vitres divers Bâtiments communaux	2 076,00 €
29/09/2025	VOYAGE NOMBALAI	Transport enfants ALSH les 5-08 à Nantes Aventure Bouguenais et le 20-08-2025 à Nantes	617,00 €
29/09/2025	VOYAGE NOMBALAI	Transport BRAINS NANTES ALSH le 07-08-2025	370,00 €
29/09/2025	UNIVERSAL PEN	100 Sacs noirs Brains en rose 11-10-2025	379,91 €
29/09/2025	UNIVERSAL PEN	100 Gourdes Brains en rose 11-10-2025	897,59 €
29/09/2025	SACEM	Droits d'auteur cinéma plein air le 04-07-2025	59,07 €
29/09/2025	LERAY PIERRE	Atelier de dessin pour le logo de la MJB (10 personnes)	280,00 €
29/09/2025	L'AQUARETZ	11 Entrées le 25-06-2025 MJB	41,25 €
29/09/2025	CONTE A GRANDIR	Conte à grandir "Hiya et la clé du Bonheur" le 28-08-2025 ALSH	450,00 €
29/09/2025	GARAGE DELECRIN	Montage valves et équilibrage et changement pneus du Ford	85,79 €
29/09/2025	RONDEAU AMENAGEMENT SERVICE	Remplacement Vitre double vitrage de la fenêtre de la salleE6 du G.S.Jules Verne suite au sinistre survenu le 26-06-2025 par une élève de CM2	702,60 €
29/09/2025	RONDEAU AMENAGEMENT SERVICE	Remplacement de la vitre cassée espace enfance	414,60 €
29/09/2025	SODISUD (HYPER U)	Alimentation pour nuitée 26-08-2025 ALSH	44,07 €
29/09/2025	ARMONYS RESTAURATION	Prestation Gestion Repas ALSH et pique nique Août 2025	2 729,78 €

288 348,30 €

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNATRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 035

Objet : Subvention accordée dans le cadre de Brains en rose 2025

La commune de Brains a organisé une manifestation en faveur de la lutte contre le cancer du sein le samedi 11 octobre 2025. La commune a ainsi pu récolter 5 247.00 € (4 272.00 € en 2023 – 5 450.00 € en 2024).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- VERSE à l'association Ma Parenthèse la somme de 5 500.00 €**

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



A handwritten signature in blue ink that appears to read "Chantal Barberneau".

Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNATRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 036

Objet : Réforme de la Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale, initiée par l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021, place la couverture des risques prévoyance et santé des agents au premier plan de la responsabilité des employeurs publics territoriaux.

Elle introduit notamment une obligation pour ces derniers de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026, ainsi que des niveaux minimums de couverture pour chacun des risques. Le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 est venu en préciser les modalités.

A l'issue d'un processus de négociation engagé au niveau national, l'accord collectif signé le 11 juillet 2023 ouvre, en parallèle du volet Prévoyance, des discussions sur les contours des futurs régimes de couverture du risque Santé. En effet, les parties audit accord s'engagent à un dispositif de revoyure qui a vocation à se substituer à celui prévu au II de l'article 8 du décret n° 2022-581 du 20 avril 2022.

A date, la participation minimale des employeurs territoriaux en matière de Frais de Santé à compter du 1^{er} janvier 2026 s'établit à 15 € par agent et par mois (soit 50 % d'un montant de référence fixé à 30 €). En outre, les contrats de Frais de Santé proposés aux agents de la Fonction Publique Territoriale doivent être constitués d'un panier de soins de référence, déterminé par le décret n° 2022- 581 du 20 avril 2022 et précisé au II de l'article L. 911-7 du code de la sécurité sociale.

Parallèlement, l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 a confirmé le rôle d'expertise des Centres de Gestion qui ont désormais l'obligation de conclure, pour le compte des collectivités territoriales et des établissements publics de leur ressort, des conventions de participation en matière de Santé et de Prévoyance.

Les enjeux sont multiples : couverture complémentaire de frais de santé pouvant découler de situations de maladie, maternité ou encore d'accident, attractivité du secteur public, équilibre financier, dialogue social. Le domaine expert qu'est celui de l'assurance des collectivités et de leurs établissements publics en accroît la complexité.

Afin de répondre à l'ensemble de ces enjeux, les Centres de Gestion des Pays de la Loire ont décidé de construire ensemble un cadre de mise en œuvre collectif et sécurisé en matière de frais de santé également.

Au regard de ce contexte juridique et technique, compte tenu de la complexité et l'expertise imposées par ce type de dossier, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique a décidé, avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, d'engager un marché afin d'être en mesure de proposer à l'ensemble des employeurs publics de leur ressort géographique une offre pointue et adaptée aux différentes problématiques rencontrées en matière de frais de Santé.

Dans cette perspective, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique et les autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire se sont engagés dans une démarche experte et globale, qui offre aux collectivités territoriales et aux établissements publics de leur ressort un accompagnement de haut niveau sur tous les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et financiers inhérents à la Protection Sociale Complémentaire.

Ainsi, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique et les autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire piloteront l'ensemble du processus au bénéfice des employeurs territoriaux d'une part, des agents assurés d'autre part. Ce pilotage couvrira la définition des régimes de garanties, la rédaction du cahier des charges, la conduite des négociations avec les assureurs, l'analyse des offres, le suivi et le pilotage des contrats collectifs dans le temps.

La mutualisation des risques sur un large périmètre permettra de renforcer l'attractivité auprès des organismes d'assurances, d'optimiser la tarification des risques, de piloter au mieux les risques et les données de consommation médicale.

Forts du vif succès rencontré sur la démarche collective de prévoyance ayant permis de couvrir 66 400 agents territoriaux dans 1 542 collectivités et établissements publics régionaux, le Centre de Gestion de Loire-Atlantique et les autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire ont décidé d'initier une démarche similaire de mutualisation à grande échelle, ce qui constitue un gage de compétitivité pour les employeurs territoriaux et les agents qui adhéreront à la consultation.

Afin d'assurer une couverture complémentaire de frais de Santé de qualité aux agents, le Conseil Municipal de Brains, souhaite délibérer pour donner mandat au Centre de Gestion de Loire-Atlantique, coordonnateur du groupement de commandes constitué avec tout ou partie des Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, pour l'organisation, ainsi que pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents.

Parallèlement, de manière transitoire, à compter du 1^{er} janvier 2026 et dans l'attente de l'entrée en vigueur des contrats collectifs de Frais de Santé proposés par les Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, la collectivité décide de participer financièrement à la cotisation « frais de Santé » de ses agents dans le cadre de la labellisation. Ainsi il est décidé, pour tous les agents adhérents à un contrat individuel labellisé en matière de Santé de mettre en œuvre une participation à compter du 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 15 € par agent et par mois.

Vu l'avis du comité social territorial en date du 07/11/2025, rendant l'avis suivant :

Collège représentants des personnels : Défavorable à la majorité.

Collège représentants des collectivités : Favorable à l'unanimité.

Les préconisations des membres représentants du personnel sont les suivantes : participation employeur à hauteur de 20 € minimum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DONNE mandat au Centre de Gestion de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé des agents
- MET EN OEUVRE de manière transitoire à compter du 1^{er} janvier 2026 une participation financière à la cotisation « frais de Santé » de ses agents dans le cadre de la labellisation à hauteur de 15 € par agent et par mois.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU

A handwritten signature in blue ink that appears to be "Barberreau".



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 037

Objet : Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la stagiairisation d'agents en poste sur des emplois permanents.

Considérant la nomination stagiaire de 2 agents périscolaire,

Considérant le besoin d'augmenter le temps de travail de l'agent en charge de la communication,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CRÉE un poste d'adjoint d'animation à 34.67 h hebdomadaires et un poste d'adjoint d'animation à 34.35 h hebdomadaires à compter du 1^{er} janvier 2026,
- CRÉE un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 35 h et SUPPRIME le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 28 h, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 038

**Objet : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents
au service administratif et technique,
pour faire face à un besoin lié à
un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
pour la période du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 qui stipule que les Collectivités et les Établissements Publics qui en relèvent, peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents :

- Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs
- Ainsi que pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les besoins de service peuvent l'amener à recruter des agents non titulaires pour faire face à l'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité dans les différents services de la Commune pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026. Leur traitement sera calculé par référence aux indices majorés des grilles indiciaires afférentes aux emplois occupés et aux grades correspondants au regard de la nature des postes occupés et du niveau de responsabilité des fonctions exercées.

Considérant la nécessité de disposer de personnel administratif et technique en nombre suffisant pour assurer la continuité du service public, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à procéder, en tant que de besoin, au recrutement de personnels contractuels.

En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois à temps complet, qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services validés dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences.

Services	Cadre d'emplois	Nombre d'emplois
Administratif	Adjoint administratif	5
	Adjoint du Patrimoine	1
	Rédacteur	3
	Attaché	1
Technique	Adjoint technique	5
	Agent de maîtrise	1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE Madame le Maire à recruter, en tant que de besoin, pour répondre aux nécessités de service, des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,**
- **CHARGE Madame le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature du poste à occuper et des fonctions à exercer et du profil requis,**
- **APPROUVE les créations des emplois non permanents à temps complet susmentionnés,**
- **PRÉVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laure Beslier".

Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Chantal Barberreau".

Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARRIOU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ :
Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 039

Objet : Renouvellement du dispositif de Service en Énergie Partagé (2026-2028) Convention – Approbation

Par délibération en date du 29 juin 2017, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Service en Energie Partagé (SEP) créé par Nantes Métropole à destination des communes de moins de 15 000 habitants sur son territoire.

13 communes ont ainsi bénéficié et contribué à la mutualisation des postes et matériels dédiés à l'accompagnement de la gestion et maîtrise de l'énergie, à savoir Basse Goulaine, Bouaye, Brains, Indre, Le Pellerin, La Montagne, Les Sorinières, Mauves sur Loire, Saint Aignan de Grand Lieu, Saint Jean de Boiseau, Saint Léger les Vignes, Sautron, Thouaré sur Loire.

Les missions du Service en Energie Partagé s'insèrent dans un contexte dense d'un point de vue énergétique, au regard notamment des nouvelles obligations réglementaires du décret Eco-Energie Tertiaire, ou encore des contextes énergétiques nationaux et mondiaux, en fortes tensions.

En place depuis 2023 pour une première convention d'une durée de trois ans, le Service en Énergie Partagé (SEP) consiste à partager les compétences de 1,5 équivalent temps plein (0,5 ETP Ingénieur et 1 ETP technicien territorial), entre plusieurs communes jusqu'à 15 000 habitants afin de mettre en place et de pérenniser une gestion économe des bâtiments dans celles-ci.

Pour aider les communes éligibles à répondre à ces enjeux, les missions générales du Service en Energie Partagé s'articulent autour de 3 volets :

- accompagnement à la maîtrise de l'énergie du patrimoine bâti communal ;
- accompagnement dans la mise en œuvre d'une politique énergétique maîtrisée ;
- animation et sensibilisation.

Le Service en Energie Partagé sera co-financé par les communes et la Métropole.

Nantes Métropole prend à sa charge les dépenses liées au poste d'ingénieur énergie missionné à mi-temps sur l'encadrement du dispositif (charges salariales et sociales, frais de déplacement, formations) ainsi que les dépenses et subventions liées au logiciel de suivi des consommations énergétiques mise à disposition pour les communes depuis 2023 et pour la période 2026-2028.

Le poste de technicien territorial quant à lui sera financé à part égales entre les communes (50%) et Nantes métropole (50%) au prorata du nombre d'habitants par communes adhérentes (population totale INSEE de référence).

Depuis sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023, ce dispositif bénéficie d'un retour positif des communes adhérentes. Aussi, le comité de pilotage du 3 avril 2025 a approuvé la proposition de poursuite de ce dispositif sous la forme d'un renouvellement de la convention correspondante pour une durée de 3 ans, renouvelable 2 fois 1 an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention relative au renouvellement d'un Service en Energie Partagé à conclure entre la commune de Brains et Nantes Métropole,
- AUTORISE Madame le Maire à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment à signer la convention.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 040

Objet : Convention de partenariat entre Le Coup de Main Numérique et la commune de Brains

Dans le cadre du Pacte Métropolitain des Solidarités, Nantes Métropole a engagé une démarche partenariale visant à renforcer l'accès aux droits, la cohésion sociale et l'inclusion numérique sur l'ensemble de son territoire.

Consciente que la transition numérique constitue à la fois une opportunité et un facteur potentiel d'exclusion pour les publics les plus fragiles, la Métropole a souhaité soutenir des initiatives locales permettant d'accompagner les habitants dans leurs usages du numérique, en complémentarité avec les politiques sociales des communes et de leurs Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

L'association Le Coup de Main Numérique, acteur de l'inclusion numérique sur le territoire métropolitain, développe des actions de médiation et d'accompagnement au numérique à destination des publics éloignés des outils et services digitaux, en s'appuyant sur des principes d'accessibilité, de proximité et de pédagogie active.

Dans ce cadre, et en cohérence avec les objectifs fixés par Nantes Métropole, la commune de Brains souhaite mettre en place, au sein de ses locaux, des permanences numériques animées par l'association Le Coup de Main Numérique, afin d'offrir aux habitants un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives en ligne et le développement de leurs compétences numériques de base.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MET A DISPOSITION au sein de la mairie, des permanences numériques,**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux.**

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ :
Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 041

Objet : Renouvellement du marché public 2026-2030 de l'ENT e-primo

Depuis 2012, la commune de Brains adhère, par convention, au groupement de commande qui traduit la volonté commune du rectorat de l'académie de Nantes et des collectivités territoriales adhérentes de développer un partenariat relatif au déploiement d'un environnement numérique de travail (ENT) pour les écoles situées sur tout ou partie de leur territoire.

Cet ENT vise à fournir à tous les membres de la communauté éducative, un point d'accès unique à un ensemble de services numériques, en rapport avec leurs activités, accessible en tout temps, et tout lieu depuis n'importe quel poste relié à l'Internet.

Ce partenariat s'inscrit dans le double cadre d'une rénovation de l'École et d'une évolution des pratiques pédagogiques, s'appuyant notamment sur les outils numériques, et du mouvement de dématérialisation des échanges entre l'école et son environnement : parents, collectivités, services académiques. À cet égard, il participe pleinement au développement des actions conduites par les collectivités au titre du développement durable et de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

La présente convention a pour objet de renouveler pour 48 mois les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un groupement de commandes publiques dont la finalité sera de passer un marché visant à mettre à disposition des écoles situées sur le territoire des collectivités membres du dit groupement, une solution unique d'environnement numérique de travail. Ce groupement de commandes sera constitué conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Considérant la consultation faite au groupe scolaire de Brains et à l'adhésion au groupement depuis 2013,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RENOUVELLE son adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail dans les écoles de l'académie de Nantes,
- AUTORISE Madame le Maire ou en cas d'empêchement, un de ses adjoints, à signer la convention relative à ce groupement de commande et à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESNIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 042

Objet : Fixation d'un tarif en cas de perte ou vol d'une clé électronique

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la nécessité de réguler l'utilisation des clés électroniques permettant l'accès aux bâtiments communaux ;

CONSIDÉRANT que ces clés sont mises gratuitement à disposition des agents et des membres des associations dans le cadre de leurs missions ou activités ;

CONSIDÉRANT qu'en cas de perte ou de vol, la collectivité doit procéder à leur remplacement ainsi qu'à la sécurisation des accès, générant un coût pour la collectivité ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à la collectivité de fixer un tarif afin d'encadrer la participation financière des utilisateurs en cas de perte ou vol ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE un tarif forfaitaire de 25 €, correspondant aux frais de remplacement. Ce tarif sera facturé à l'agent ou au représentant de l'association concernée, après émission d'un titre de recettes.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



A handwritten signature in blue ink that reads "Barberreau".

Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNATRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 043

Objet : Présentation du rapport annuel 2024 de Nantes Métropole

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 précise dans son article 40 (Article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales) que « [...] le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier [...] ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- PREND ACTE de la communication donnée au Conseil Municipal au titre de l'exercice 2024 du rapport annuel de Nantes Métropole.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025

Le Maire, Laure BESLIER



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU



Publié le : 17 DEC. 2025



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRAINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Laure BESLIER, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Nombre de conseillers : En exercice : 22 / Présents : 17 / Votants : 21

PRÉSENTS : Laure BESLIER, Yves MORIN, Magali ROUDOUKINE, Rémi AMAILLAND, Chantal BARBEREAU, Julien AMAILLAND, Michelle JAUNATRE, Jean-Noël HUVELIN, Michel GUICHARD, Cécile BOURREAU, Maxime BUSSARD, Marie-Claude GARNIER, Patrick DEFONTAINE, Véronique LE CADET, Vincent GARROU, Fabienne LÉDÉE, Johnny GROLLEAU, Stéphane LE DANIEL, Céline PIERRE, Gaël VINET, Florence THIBERT, Françoise THOUZEAU.

REPRÉSENTÉ : Céline PIERRE donne pouvoir à Magali ROUDOUKINE
Gaël VINET donne pouvoir à Julien AMAILLAND
Maxime BUSSARD donne pouvoir à Michelle JAUNÂTRE
Véronique LE CADET donne pouvoir à Chantal BARBEREAU

ABSENT : Yves MORIN

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Chantal BARBEREAU a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 2025 – 044

Objet : Décision Modificative N°1

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives aux règles budgétaires et comptables des communes ;

Vu le budget primitif 2025 adopté en mars 2025 ;

Vu la délibération n° 2025-033 du 30 septembre 2025, par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la participation financière de la commune de Brains au financement du foncier auprès de la commune de Bouaye et validé les principes de solidarité territoriale entre les sept communes ;

Considérant qu'au moment du vote du budget primitif, les éléments nécessaires à l'imputation de la dépense n'étaient pas connus ;

Considérant qu'il convient, pour permettre le mandatement de la somme due à la commune de Bouaye, de procéder à des ajustements budgétaires en section de fonctionnement et en section d'investissement ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°1 de l'exercice 2025 telle que présentée ci-dessous

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES				RECETTES
CHAP	ART	DESIGNATION	MONTANT	
011	60612	Energie, Electricité	8 500 €	
65	65888	Autres	-8 500 €	
TOTAL			0 €	TOTAL
				0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				RECETTES
CHAP	ART	DESIGNATION	MONTANT	
204	2041481	Biens mobiliers, matériel et études-Autres communes	8 500 €	
TOTAL			8 500 €	TOTAL
				8 500 €

AUTORISE Madame le Maire, ou l'un de ses adjoints, à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Brains, le 12 décembre 2025



Le Maire, Laure BESLIER

Publié le :

17 DEC. 2025



Le secrétaire de séance, Chantal BARBEREAU